

Mars 2025



Budget du Québec 2025–2026

L'austérité tranquille



L'APTS
EN ALERTE

Budget du Québec 2025–2026

L'austérité tranquille

SECTION 1

FINANCES PUBLIQUES, AUSTÉRITÉ ET RETOUR À L'ÉQUILIBRE

Le ministre des Finances a déposé son 7^e budget le 25 mars dernier. Dans un contexte d'accalmie de l'inflation mais d'incertitudes découlant de la guerre tarifaire lancée par l'administration américaine, le gouvernement ne prévoit pas de récession à court terme. La hausse de 1,1% du PIB cette année et de 1,6% l'an prochain découle principalement de la vigueur du pouvoir d'achat des ménages (+6,6% entre 2018 et 2023).

Ceci n'empêche pas Québec d'afficher un solde budgétaire négatif de 13,6 G\$ pour l'année en cours. L'horizon de retour à l'équilibre budgétaire est le suivant :

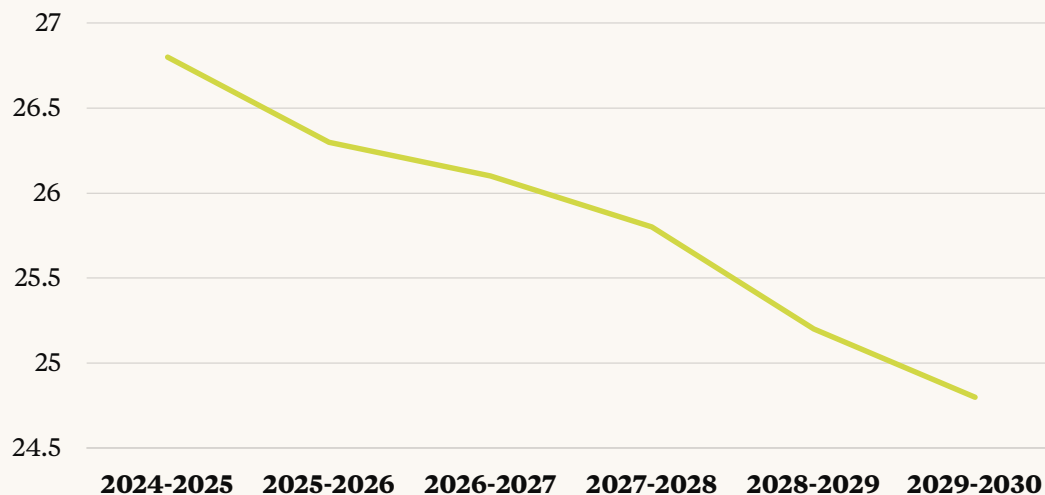
	2024– 2025	2025– 2026	2026– 2027	2027– 2028	2028– 2029	2029– 2030
Solde budgétaire	-10,4 G\$	-13,6 G\$	-9,5 G\$	-5,7 G\$	-1,5 G\$	+101 M\$
Écart à résorber	–	–	–	1 G\$	2,5 G\$	2,5 G\$

Afin d'atteindre ces cibles de réduction du déficit, le gouvernement prévoit pour cette année et la prochaine de restreindre la croissance des dépenses de portefeuilles globales à 1,8% et 2,4%, soit en deçà de l'inflation et de la croissance démographique — et comme le tableau ci-haut l'indique, il reste toujours 2,5 G\$

à dégager afin que ce plan de retour à l'équilibre se concrétise. La stratégie gouvernementale repose essentiellement sur la poursuite des travaux d'optimisation des services publics lancés l'an dernier par le Conseil du trésor.

Dans cet effort de resserrement lancé par Québec, la part projetée des dépenses gouvernementales par rapport au PIB du Québec est révélatrice.

Évolution de la part des dépenses totales dans l'économie (en % du PIB)



Le déclin indiqué dans ce graphique montre qu'une part moindre de notre richesse collective sera destinée au financement des services à la population.

Concrètement, il s'agit d'un plan d'austérité que le gouvernement refuse de reconnaître comme tel.

SECTION 2

LE FINANCEMENT DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

La santé et les services sociaux (SSS) n'échappent pas à la règle. Pour 2025–2026 et 2026–2027, les dépenses de portefeuilles en SSS augmenteront de 3 % et de 2 %. Mais soyons clairs sur un point : ces hausses n'en sont pas et elles masquent des compressions sévères. C'est ce que révèle la proposition de « bouclier budgétaire¹ » mise de l'avant par l'APTS : pour protéger le réseau de l'austérité, il faut rendre illégal le fait que les fonds lui étant alloués soient en-deçà de l'évolution constatée des besoins de la population. Selon nos projections découlant de la proposition de bouclier budgétaire, ces hausses auraient dû être respectivement de 5 % et 4,7 % pour suivre minimalement ces besoins. En 2025, c'est donc 1,2 G\$ qui manque et 3,1 G\$ l'an prochain. C'est un manque à gagner considérable!

1 Notez qu'un autre numéro de L'APTS-en-alerte paraîtra sous peu afin de présenter cette proposition de manière détaillée.

Écart entre les dépenses de portefeuilles en SSS et les dépenses nécessaires pour suivre les besoins de la population

	Dépenses de portefeuilles réels	Dépenses de portefeuilles nécessaires	Écart
2025	65,5 G\$	66,8 G\$	1,3 G\$
2026	66,8 G\$	69,9 G\$	3,1 G\$

Au-delà des milliards de dollars, quels sont les effets de ces compressions sur le terrain? C'est en raison de ce cadre budgétaire restrictif que Santé Québec émet depuis le début de l'année des directives visant la diminution du temps supplémentaire dans l'ensemble des établissements ou encore le gel du remboursement des frais de transport.

C'est pour respecter les objectifs de lutte au déficit fixés par le ministre des Finances que les établissements, partout dans le réseau, doivent :

- abandonner de projets pilotes;
- annuler des activités des fêtes pour les personnes résidant en RAC;
- supprimer des postes pourvus et vacants et des surcroits de travail;
- geler des embauches;
- geler des achats et de la réparation d'équipement;
- geler des affichages.

L'austérité n'est pas une vue de l'esprit, ce n'est pas un concept abstrait, et y avoir recours n'est pas sans conséquences. Avoir accès à des services de santé et des services sociaux est un droit fondamental, essentiel. Quand le gouvernement décide de financer le réseau en s'arrimant à des cibles financières et non aux besoins exprimés sur le terrain, c'est ce droit qui est bafoué.

SECTION 3

ANNONCES DIVERSES

Reconnaissons un talent à la CAQ cependant : parvenir à imposer des compressions tout en maintenant les apparences de réinvestissement. Cette année encore, en saupoudrant à gauche et à droite, on nous annonce pour 772 M\$ de mesures en SSS :

- 417 M\$ pour améliorer l'accès aux soins et aux services. Le financement de l'offre pharmaceutique dans les hôpitaux — lire l'augmentation du coût des médicaments — prend la part du lion (300 M\$).
- 206 M\$ pour renforcer les services sociaux pour les personnes vulnérables, dont 145 M\$ en protection de la jeunesse — ciblant spécifiquement le soutien aux ressources d'hébergement.
- 61 M\$ pour assurer la qualité des milieux de vie destinés aux aîné·e·s, dont 51 M\$ pour poursuivre l'harmonisation des CHSLD privés et publics.
- 88 M\$ en prévention, dont 71 M\$ pour élargir la vaccination des personnes vulnérables.

Côté annonce, il faut aussi prendre mettre en évidence les absents :

- Malgré la crise du logement, l'explosion des loyers et des coûts d'achat d'une première maison, rien dans ce budget n'est mis en place pour encadrer la spéculation immobilière ou accélérer la mise en chantier d'unités locatives.
- Dans un contexte de crise climatique, Québec injecte un rachitique 17,2 M\$. Cette somme risible, en plus de ne rien faire pour appuyer les initiatives de transition énergétique ou de production sobre en carbone, n'apporte que quelques miettes au soutien des gens victimes de sinistres liés aux changements climatiques.
- Et le gouvernement s'est bien gardé de mettre de l'avant l'augmentation de 10,3 % des coûts de coordination du réseau en lien avec l'implantation de Santé Québec, ou encore l'explosion de 28 % des dépenses relatives à l'administration des établissements.

CONCLUSION

C'est pour répondre à ce contexte d'austérité que nous avons mis en place notre campagne « Un réseau fort : Et si on osait pour vrai? ». Pour faire entendre notre voix, nous devons miser sur notre force collective. C'est en nous mobilisant contre l'austérité que nous pourrons faire changer d'avis le gouvernement. Dès la semaine prochaine, nous vous invitons à vous joindre aux actions prévues par la Coalition solidarité santé. Rendez-vous le 1^{er} mai prochain pour une mobilisation nationale contre l'austérité dans le cadre de la fête internationale des travailleurs et des travailleuses!



*Alliance du personnel
professionnel et technique
de la santé et des services sociaux*

SIÈGE SOCIAL

1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 1255
Longueuil, Québec J4K 5G4
Tél. 450 670-2411 **ou** 1 866 521-2411
Télé. 450 679-0107 **ou** 1 866 480-0086

BUREAU DE QUÉBEC

1305, boul. Lebourgneuf, bureau 200
Québec, Québec G2K 2E4
Tél. 418 622-2541 **ou** 1 800 463-4617
Télé. 418 622-0274 **ou** 1 866 704-0274

www.aptsq.com • info@aptsq.com